



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-12-08

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 10

Votants : 10

Date de la convocation :

11/12/2023

Date d'affichage :

11/12/2023

OBJET : Droits de chasse

L'an deux mille vingt trois
le dix-huit décembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, MARY,
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER,
RAGOBERT, URBAIN.

Excusés : /

Absents : Mesdames GUÉRU, LE BEUF, Messieurs BARRÉ, PINGUET.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Le Maire informe le conseil que l'Amicale des Chasseurs de Nançay a encaissé 14 770.00 € de droits de chasse pour cette année 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
le conseil municipal décide de demander à l'Amicale des Chasseurs de
Nançay de verser 60% des droits de chasse, soit 8 862.00 €.

Fait à Nançay, le 19 décembre 2023

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 19 décembre 2023.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :